



Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes

Formation Qualifiante Modulaire

Le métier-les missions

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Afin de permettre l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le formateur analyse des demandes de formation d'origine et de nature variées. Il identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques. Il organise la progression des apprentissages et définit les étapes clés des séquences. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques. Il anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenants

Appelé aussi :

Formateur d'adultes, formateur technique, formateur consultant, animateur de formation.

Types d'emplois accessibles

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : les organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion, mais aussi les services de formation en entreprise, tous secteurs confondus. Les emplois accessibles sont : formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant,

Suites de parcours possibles

Licence professionnelle en intervention sociale ou en psychologie (Diplôme de niveau Bac+3), Formation du secteur social (diplômes d'état) ...

Validation visée

Titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de **Formateur(trice) Professionnel(le) pour Adultes**

Equivalences / Passerelles autres certifications :

Pas de liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Objectifs

A la fin de la formation, les participants auront la capacité de mettre en œuvre les compétences attestées du métier :

➔ Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques.

- Elaborer la progression pédagogique d'une action à partir d'une demande
- Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques.
- Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique.
- Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance .
- Evaluer les acquis des apprenants.
- Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale , environnementale et professionnelle.
- Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité.

➔ Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants.

- Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques.
- Accueillir les apprenants en formation et coconstruire leurs parcours.
- Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés.
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.
- Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel.
- Analyser ses pratiques professionnelles.

Programme de la formation

Certificat de **Compétences Professionnelles**

Module CCP1 Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques. (BC1 : RNCP247BC01)

Module CCP2 Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants. (BC 2 : RNCP247BC02)

Autres Modules Modules spécifiques : SST, Sensibilisation aux risques majeurs, à l'éco-citoyenneté, Remise à niveau

Durée : (indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes)

925 heures (maximum pour tous les modules)
210 H de formation en situation de travail en entreprise

Conditions d'accès

Prérequis, Aptitudes & savoir être requis :

- La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire
- Connaissances de base dans le domaine niveau 4 (IV)) et/ou expérience professionnelle dans le secteur souhaitée (stage/emploi...)

• Être motivé, organisé, rigoureux, autonome, Goût des contacts humains et du travail en équipe. Bonne résistance physique et nerveuse, aisance dans la communication à l'oral et à l'écrit,

Personne en Situation de Handicap (PSH) :

- Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)
- Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires...
- Personnalisation du parcours → déploiement de mode de compensation

Modalités de recrutement et délais d'accès

Information collective ou Rendez-Vous individuel et Entretiens de positionnement (ICOP/RDVIP)

- Se Munir d'un **CV et de VOS IDENTIFIANTS D'ACCES A VOTRE EMAIL** (votre email et votre mot de passe)

Phase de positionnement :

- Passation de tests de positionnement + Entretien individuel de motivation
- Analyse du CV + Détermination d'un Plan Individuel de Formation

Information/réponse suite candidature: le candidat sera informé dans les jours suivants la dernière ICOP et/ou RDVIP

Publics Visés

- Demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi, indemnisé ou non
- Travailleur Non-Salarié (TNS)
- Salarié
- Jeune (16-25 ans)
- Personne en Situation de Handicap (PSH)

Prochaine(s) session(s)

Plusieurs sessions sont programmées tous les semestres.

Nous contacter pour obtenir les dates et lieux précis, à l'adresse suivante : dg-martinique@aecd.fr

Méthodes mobilisées

Formation individualisée :

La méthodologie repose sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive. Elle est individualisée dans les parcours qu'elle propose, les contenus dispensés, la pédagogie mise en œuvre et dans le suivi personnalisé des apprenants.

Elle s'appuie sur la mise en œuvre de phases de travail individuelles et collectives à partir d'outils ludiques, attractifs et innovants (plateforme LMS, Serious Games...)

Equipements et outils :

Postes informatiques équipés des logiciels bureautique, accès à internet haut débit, accès à la FOAD, imprimante, photocopieur, vidéoprojecteur...

Supports pédagogiques et exercices d'application fournis à chaque stagiaire - Mise en Situation Professionnelle – FOAD – Escape Games.

Modalités d'évaluation

- Evaluation formative et auto-évaluation tout au long de la formation.
- Livret d'évaluation en cours de formation renseigné à partir des résultats des évaluations tout au long du parcours.
- Attestation de fin de formation, bilan individuel à la fin de la formation.

Modalités de certification

Titre professionnel : Inscription à la session de validation du titre ou CCP visé en fin de formation.

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences.

En cas d'échec ou de réussite partielle au titre professionnel, le candidat peut se présenter aux autres CCP constitutifs du titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre. Le candidat dispose d'un délai maximum d'un an suite à la fin de validité du titre pour se présenter au titre sans formation complémentaire si candidat issu d'un parcours de formation. Dans le délai d'un an, le candidat ne peut se présenter à plus de trois sessions du titre visé,

Lors de la session de validation au Titre :

Mise en situation professionnelle (45 min) :

La mise en situation d'une durée de 30 minutes s'effectue dans une salle permettant la conduite de l'entretien avec un comédien jouant le rôle de la personne accueillie, et l'observation par le jury placé en retrait. Préparation 15 mn

Entretien technique (40 min) : le candidat dispose de 20 minutes pour réaliser par écrit la synthèse de l'entretien d'accueil et pour analyser sa pratique. Il remet sa synthèse de l'entretien au jury, la présente oralement ainsi que son analyse de pratique et le jury questionne (environ 20 minutes).

Questionnement à partir de productions (60 min) :

2 parties : 1. Présentation orale par le candidat (durée totale : 20 mn). 2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale du candidat (durée totale : 40 mn).

Entretien technique et final avec le jury (30 min) : permet de vérifier le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences requises pour l'exercice des activités du titre visé/d'échanger sur l'expérience (support : DP).